



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC
DE DEUX-MONTAGNES
DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1^{ER} AVRIL 2022
AU 31 MARS 2023



LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

APPQ	Association des policières et policiers du Québec
ASRP	Approche stratégique en résolution de problèmes
AVVR	Avis de vérification d'un véhicule routier
Bimestre	Période de deux mois consécutifs
BCSO	Bureau de coordination et de soutien opérationnel
CGA	Centre de gestion des appels
CRC	Centre de réponse aux citoyens
CSMRC	Centre de services MRC
CSP	Comité de sécurité publique
DG	Directeur général
DGA	Directeur général adjoint
ÉMIPIC	Équipe mixte d'intervention - Policiers et intervenants communautaires
MRC	Municipalité régionale de comté
NSPP	Normes et standards en police de proximité
OPS	Opération spéciale
PARL	Plan d'activité régional et local
PIMS / PIJ	Programme d'intervention en milieu scolaire / Policier intervenant jeunesse (projet pilote)
PLI-Élus	Plan de lutte contre l'intimidation des élus et des gestionnaires municipaux
RACJ	Régie des alcools, des courses et des jeux
SIGMA	Système informatisé de la gestion des mobiles et des appels
SRAO	Système de répartition des appels par ordinateur
TAQ	Tableau d'activités quotidiennes
TBG	Tableau de bord de gestion

MOT DU RESPONSABLE DE POSTE



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel d'activités du poste de la MRC de Deux-Montagnes de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2022-2023. Conformément à nos engagements ainsi qu'aux priorités déterminées par le CSP, le déploiement de nos actions se poursuit sur l'ensemble du territoire couvert.

Vous retrouverez notamment dans ce rapport, les activités réalisées en lien avec les priorités locales ainsi que les statistiques relatives à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et finalement, celles au traitement des cartes d'appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.



Sergent Mathieu Dubé, Responsable de poste
Poste de la MRC de Deux-Montagnes

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

PRIORITÉS LOCALES²

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2022-2023 et le bilan des activités réalisées.

Priorité 1 : Accroître nos interventions ciblées envers les usagers vulnérables et les nuisances sur le réseau routier et récréotouristique

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Circulation et sécurité des cyclistes dans les rangs	Activités de prévention et patrouilles en sécurité routière effectuées en lien avec le thème « Partage de la route » (Ex. : surveillances, sensibilisation, remise de dépliants, etc.)	n/d
Problématiques reliés aux motocyclistes	Activités de prévention et interventions en sécurité routière effectuées en lien avec les nuisances (bruit) (Ex. : opération en sécurité routière, sensibilisation, etc.)	n/d
Récréotouristique (nautique)	Nombre de patrouilles préventives effectuées aux abords des quais et marinas d'Oka et Saint-Placide	n/d
	Avertissements nautiques effectués durant la saison.	61

Priorité 2 : Poursuivre les interventions auprès des jeunes et des aînés

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Interventions auprès des aînés	Présences familiales et implications communautaires.	6
Tables / Comités / Autres - aînés	Nombre de rencontres ou autres avec la participation de nos membres.	2
Interventions auprès des jeunes	Présences familiales et implications communautaires.	19

Priorité 3 : Poursuivre les efforts en matière de lutte contre les crimes à la propriété

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Patrouilles familiales, afin d'accroître la visibilité policière	Secteurs commerciaux, scolaires, résidentiels, publics et municipaux.	n/d
Patrouilles stratégiques	Patrouilles ciblées dans les secteurs identifiés avec de la criminalité.	n/d
	Patrouilles ciblées dans le Domaine des Collines.	n/d
Activités de prévention / sensibilisation / communication	Toutes activités de prévention en lien avec les crimes contre la propriété. (Ex. : communiqués, ateliers, conférences, remise de dépliants, etc.)	4

² La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES DEMANDES (ACTION* V, T, C)	COMMENTAIRES	Nb REQUÊTES
Excès de vitesse sur la rue l'Annonciation, dans la Municipalité d'Oka	C 7 opérations effectuées, et 10 constats émis, dont 1 GEV (grand excès de vitesse), soit 132 km/h dans une zone de 50. Maintien des surveillances durant l'été.	2
Excès de vitesse dans le secteur Pointe-aux-Anglais et la rue des Cèdres, dans la municipalité d'Oka.	C Opérations effectuées en continu dans ces secteurs. Maintien des surveillances durant l'été.	2
Excès de vitesse sur la route 344, dans la Municipalité de Saint-Placide.	C Près de 50 opérations effectuées dans ce secteur durant la période de validation, 15 constats ont été émis. Opération cinémomètre effectuée avec le plaignant. Requête non fondée (effet de courbe) et citoyen satisfait du retour.	1

*LÉGENDE

(V) En validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) En traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) Clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.

PRÉVENTION³

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'ils desservent, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs.

Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	Nb ACTIVITÉS
Conférences – Atelier - Présentation	- Conférences sur les dangers d'Internet et les réseaux sociaux. - Conférences sur les inconnus (Mimi - Faut sauver Duncan !). - Conférences sur (cyber) violence et (cyber) intimidation. - Conférences sur les sexto et échanges de photos, ainsi que les fréquentations saines. - Présentations du métier policier dans une école primaire et un camp de jour. - Présentation sur <i>la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> (LSJPA). - Activités de sensibilisation sur les conséquences de la violence et du harcèlement.	29
Sécurité routière	- Activités de Génivélo dans le parc National d'Oka et le camp de jour. - 2 opérations « radar-vivant » dans les zones scolaires (route 344).	4

³ La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

POLICE DE PROXIMITÉ⁴

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire. Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familière;
- La qualité du service aux citoyens;
- Le partenariat avec la population;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le programme de parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (qui visent la création de liens privilégiés avec les acteurs clés de la municipalité) ayant pour objectif la capacité d'être proactif dans la résolution de problématiques en matière de sécurité publique. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par le CSP.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Rencontres de parrainage	Multiplés interactions avec les élus, la direction générale, et les acteurs clés des municipalités au courant de l'année.	n/d
Journée de l'Élu Municipal	Journée de patrouille et d'initiation au milieu policier avec le maire de la Municipalité d'Oka et de Saint-Placide.	2

Résolution de problèmes

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

Voici les incidents traités par l'approche stratégique en résolution de problèmes au cours de la dernière année :

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
<p>Un problème récurrent d'excès de vitesse dans les zones scolaires situé sur la route provinciale 344 a été constaté dans la Municipalité d'Oka. Le respect du passage de la limite de vitesse de 80 km/h à celle de 50 km/h est peu respecté et il s'agit d'une préoccupation pour la sécurité des étudiants de l'école secondaire d'Oka et Ratihente High School. La policière intervenante en milieu scolaire (PIMS) a donc mis sur pied un projet commun de sécurité routière, afin de créer des liens avec les jeunes de la communauté autochtone de Kanesatake.</p> <p>Les démarches ont été initiées en février 2022, afin d'obtenir l'équipement et les autorisations requises pour organiser 2 opérations à haute visibilité dans les secteurs problématiques. Le projet « Radar-vivant » consiste à équiper les étudiants d'un sac à dos munis d'un radar et d'un panneau affichant la vitesse des automobilistes. Utilisés de manière préventive, ils attirent l'attention des conducteurs et les incitent naturellement à réduire leur vitesse. Le panneau affichant la vitesse permet également de réaliser, en un coup d'œil, l'importance d'être vigilant et attentif au volant.</p> <p>Ce projet est inspiré du Service de police de Laval et financé par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).</p> <p>Les 2 opérations ont été réalisées le 9 et 12 mai 2022, sous la supervision d'une équipe de patrouilleurs, ainsi qu'avec la présence de l'équipe équestre et des partenaires impliqués (SAAQ, ministère des Transports et de la Mobilité durable, le Centre de services scolaire des Mille-Îles, et le conseil de bande de Kanesatake).</p>

⁴ La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Programme de cadets

Le Programme de cadets de la Sûreté existe depuis 2009. Au fil des années, le nombre de cadets, ainsi que le nombre de MRC intéressées à ce programme n'ont cessé d'augmenter. Les coûts liés au programme sont partagés entre la Sûreté et le partenaire municipal impliqué. De plus, depuis 2021, la Sûreté autorise la bonification du Programme de cadets avec l'ajout d'heures bonifiées, et ce, financées entièrement par les partenaires qui en font la demande.

À cet effet, la municipalité d'Oka se prévaut des services de cadets depuis 2019. L'été dernier, 6 cadets sont venus bonifier l'offre de la Sûreté du Québec sur notre territoire.

Le Programme de cadets permet d'accentuer la visibilité de l'organisation sur son territoire, de soutenir le modèle de police de proximité et de bonifier l'offre de service en prévention de la criminalité. Il représente donc un service à valeur ajoutée pour plusieurs types de clientèle, soit les citoyens et les MRC/municipalités (visibilité), les cadets (recrutement et développement), les policiers (soutien) et la Sûreté.

Récemment, la raison d'être du Programme de cadets a été précisée, en fonction de trois objectifs mesurables, soit :

- Élargir le nombre d'activités de prévention, de parrainage ou de rapprochement avec les communautés, en période estivale.
- Offrir une expérience de travail au sein d'un milieu policier pour les étudiants aspirants policiers.
- Maintenir le nombre potentiel de candidats-cadets pour le recrutement de policiers de la Sûreté.

Les responsables de poste et les coordonnateurs désignés, de concert avec les élus, participent à la planification des tâches des cadets en considérant l'ensemble des besoins des partenaires et de la clientèle.

Voici les principales activités qui ont été effectuées par les cadets au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Patrouilles à pied et à vélo	Surveillances effectuées principalement aux abords des quais et marinas, ainsi que la plage d'Oka, les parcs, terrains de camping et endroits publics.	496
Activités de prévention et Kiosques d'information	Activité de sensibilisation avec quelques remises de dépliants, sur la sécurité nautique et à vélo, ainsi que la consommation de drogues et d'alcool.	12
Activités et relations communautaires	Participation ou présence à des activités communautaires dans la Municipalité d'Oka : Fiesta des récoltes, bal des finissants, fêtes nationales.	7

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

Cette section présente les activités communautaires dans lesquelles les membres du poste se sont impliqués au cours de la dernière année.

DESCRIPTIONS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Principaux événements avec une présence policière	- 2 opérations Radar-vivant, réalisées à l'école secondaire d'Oka et Kanesatake. - Fêtes nationales (Saint-Jean-Baptiste et fête du Canada). - Présence à la Fiesta des récoltes (Municipalité d'Oka). - Visibilité lors de la rentrée scolaire et à l'Halloween. - Présence au défilé et au marché de Noël (Municipalité d'Oka). - Présence aux Aventures polaires (Municipalité d'Oka).	9

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

- Sécurité des réseaux de transport
- Règlements municipaux
- Cartes d'appel
- Criminalité

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront d'apprécier tout particulièrement la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre ces données en perspective et d'en analyser l'évolution, vous pouvez également les comparer avec les données des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « *histogramme* » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart moyen**. L'écart moyen est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'éloignent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques circulaires, ou de type « *pointe de tarte* », accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la MRC de Deux-Montagnes. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Un écart aux données présentées dans les rapports annuels précédents peut être attribuable à la modification du statut ou à l'évolution d'un dossier après la production du rapport annuel.

À surveiller : Depuis le mois de juin 2017, certains postes MRC ont été convertis en postes mixtes et gèrent désormais aussi le travail fait sur les autoroutes. Ce changement a pour conséquence d'ajouter les statistiques autoroutières à même celles de la MRC.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

La sécurité des réseaux de transport

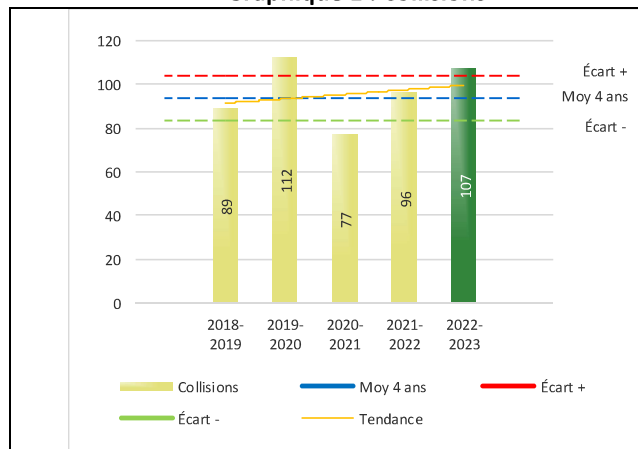
Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire au cours des dernières années

		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Collisions						
	Collisions mortelles	1	2	1	1	3
	Collisions avec blessés graves	1	0	0	0	0
	Collisions avec blessés légers	13	29	20	24	4
	Autres collisions avec blessés ¹	0	0	0	0	0
	Collisions matérielles	74	81	56	71	100
	Sous-total :	89	112	77	96	107
Interventions						
	Avertissements nautiques	8	23	33	78	61
	Capacités affaiblies	10	10	9	19	7
	Autres crimes ²	15	20	7	19	25
	Constats provinciaux	1 055	2 158	2 804	2 205	1 350
	Constats municipaux	1 230	1 440	839	482	307
	AVVR ³	19	47	83	86	48
	Avertissements	357	445	202	222	109
	Sous-total :	2 694	4 143	3 977	3 111	1 907

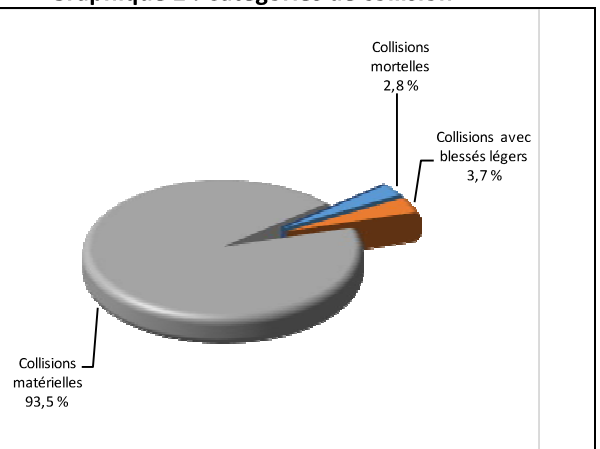
- 1 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas survenus hors des chemins publics.
- 2 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).
- 3 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions au cours des dernières années depuis le 1^{er} avril et portrait par catégories de collisions pour l'année courante

Graphique 1 : Collisions



Graphique 2 : Catégories de collision



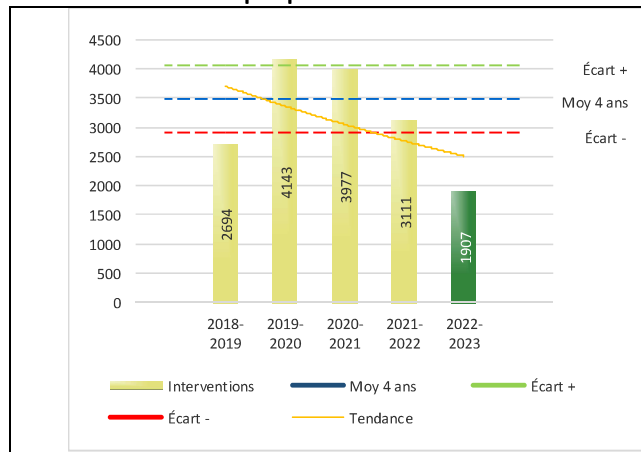
Collisions

Le graphique 1 permet de constater une tendance à la hausse du bilan routier au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 107, se situe au-dessus de l'écart supérieur. Le bilan des collisions de l'année courante accuse un léger recul par rapport aux années antérieures.

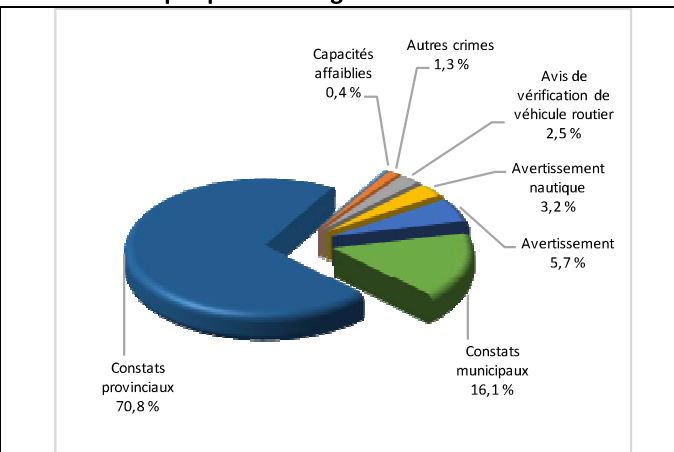
La variation la plus importante se situe au niveau des collisions matérielles qui affichent une augmentation de 29 par rapport à l'année précédente. Cependant, les résultats de 2020-2021 et 2021-22 sont atypiques en raison du contexte de pandémie, notamment attribuable à la diminution de l'achalandage sur le réseau routier. Par conséquent, la hausse est en accord avec la tendance observée pour l'ensemble de la province.

Évolution du nombre d'interventions au cours des dernières années et portrait par catégories d'intervention pour l'année courante

Graphique 3 : Interventions



Graphique 4 : Catégories d'intervention

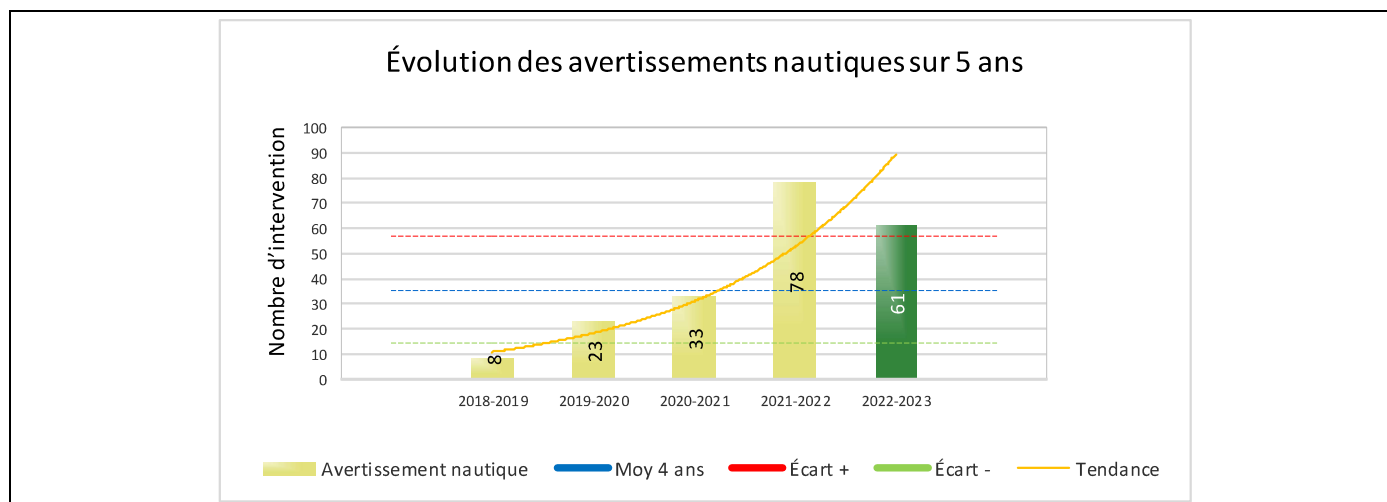


Interventions

Le graphique 3 présente une diminution du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes. Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur, ce qui signifie que les résultats accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

La variation la plus importante se situe au niveau des constats totaux (municipaux et provinciaux) qui affichent une diminution de 1 030 interventions par rapport à l'année précédente.

Graphique 5 : Avertissement nautique au cours des dernières années



Le graphique 5 présente l'évolution du nombre d'avertissements nautiques. Les résultats se situent au-dessus de la moyenne des quatre dernières années.

Cette tendance à la hausse est expliquée par l'emphase qui a été mise sur la priorité locale #1 (*Accroître nos interventions ciblées envers les usagers vulnérables et les nuisances sur le réseau routier et récréotouristique*), en raison des nombreuses problématiques observées durant la période estivale.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux sur le territoire au cours des dernières années

Domaine	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1) Alarmes ¹	0	0	0	0	0
2) Vente	0	0	0	0	0
3) Circulation ²	23	55	103	79	28
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	2	6	6	7	7
5) Nuisance	2	1	10	1	0
Total :	27	62	119	87	35

1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

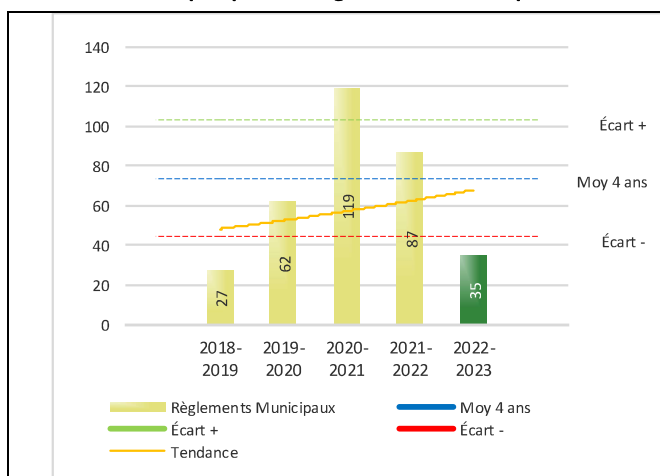
2 Types d'infraction de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

Le nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux a connu une diminution au cours de la dernière année. Les policiers ont émis un total de 35 constats*.

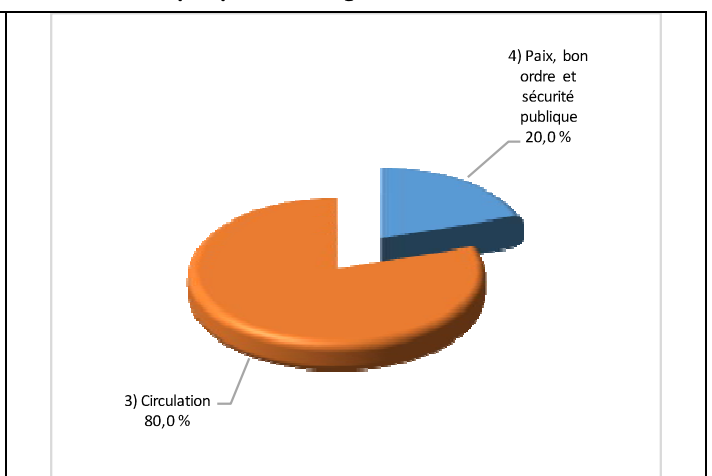
* À noter que les constats émis pour le règlement 499, article 028 ont été retiré du total pour « Paix, bon ordre et santé publique », afin d'isoler ces interventions et ne pas biaiser la moyenne. En effet, en raison des mesures sanitaires de la santé publique, 468 constats ont été émis à la mine d'Oka en 2020-2021 et 69 en 2021-2022, par rapport à une moyenne de 22 pour les 3 années précédentes. Cette variation est donc contextuelle et atypique par rapport aux années antérieures.

Évolution du nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux au cours des dernières années et portrait par catégories d'intervention pour l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux



Graphique 7 : Catégories d'intervention



Le graphique 6 démontre que le nombre de constats municipaux émis cette année est inférieur au nombre moyen de constats émis depuis les quatre dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur et accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Cartes d'appel

Depuis le 1^{er} décembre 2021, une nouvelle priorité a été ajoutée, soit la priorité 0. Il est donc possible qu'une baisse du total des cartes d'appel de priorité 1 soit observée.

Les définitions des priorités sont les suivantes :

- **Priorité 0**
Événement *critique à très haut risque* pour la sécurité des personnes et nécessitant une *intervention policière immédiate*.
- **Priorité 1**
Événement *à risque* ou nécessitant une *intervention policière rapide*.
- **Priorité 2**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, avec déplacement* policier, sur rendez-vous ou après avoir répondu aux événements P0 ou P1 en cours.
- **Priorité 3**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, sans déplacement* policier, sur rendez-vous téléphonique avec un membre du Centre de réponse aux citoyens (CRC) ou avec un patrouilleur; ou bien par déplacement du citoyen au poste de la Sûreté.

Ce rapport d'activités étant lié aux ententes de service pour la desserte en MRC, les cartes d'appel issues de communautés autochtones ne sont plus compilées depuis le 1^{er} février 2023. Celles-ci font l'objet d'une reddition de compte distincte. Les données antérieures sur les cartes d'appel ont été rétroactivement corrigées pour faciliter la comparaison avec les présentes données.

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours des dernières années

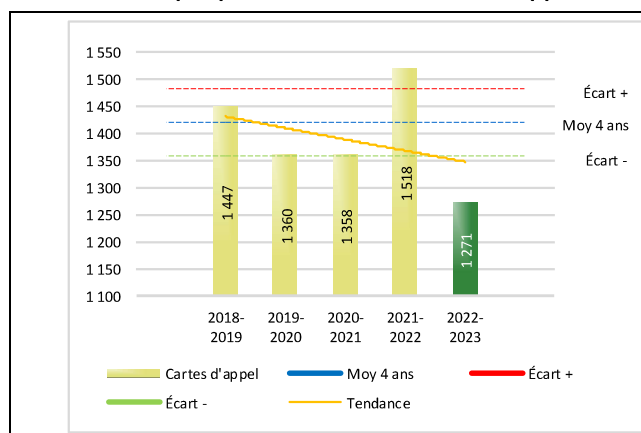
	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
Priorité 0							15		43	
Priorité 1	683		679		590		641		453	
Priorité 2	597		553		653		719		628	
Priorité 3	167		128		115		143		147	
Total :	1 447		1 360		1 358		1 518		1 271	
Alarmes¹	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
	265	18%	249	18%	142	10%	190	13%	136	11%

¹ Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

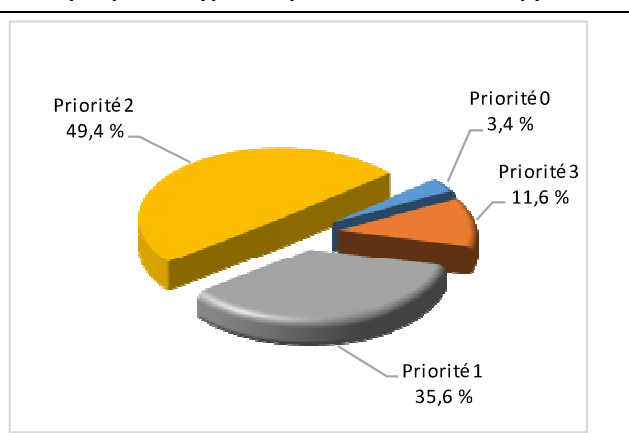
Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Par rapport à l'année précédente, le nombre total de cartes d'appel a diminué de 247.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années et portrait par types de priorité de cartes d'appel pour l'année courante

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel



Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel



Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. Nous constatons que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette année se situe en dessous de la moyenne.

Le graphique 9 indique que les cartes d'appel de priorité 2 sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

La criminalité

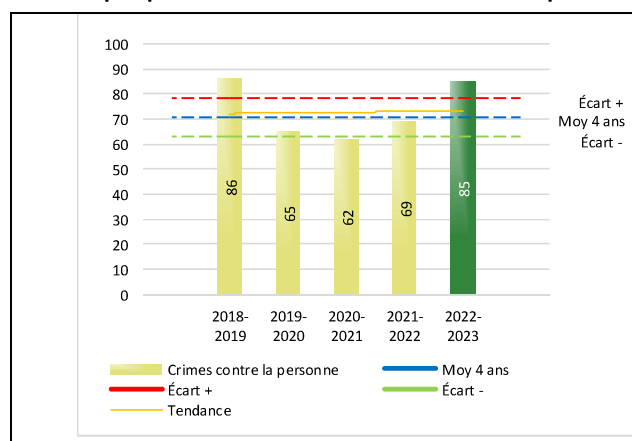
Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours des dernières années

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1000- Crimes contre la personne¹					
Infractions entraînant la mort	0	2	0	1	0
Agressions sexuelles	5	6	6	10	10
Voies de fait	33	36	31	38	35
Vols qualifiés	2	2	0	0	1
Autres crimes contre la personne ²	46	19	25	20	39
Crimes contre la personne :	86	65	62	69	85

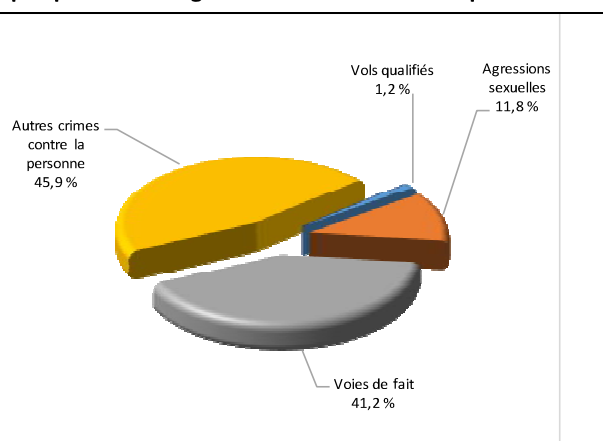
- 1 La section « Crimes contre la personne » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.
- 2 À titre informatif, les « Autres crimes contre la personne » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de profération de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années et portrait par catégories de crime contre la personne pour l'année courante

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne



Graphique 11 : Catégories de crime contre la personne



Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur et accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 11 spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. Nous remarquons alors que les autres crimes contre la personne sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

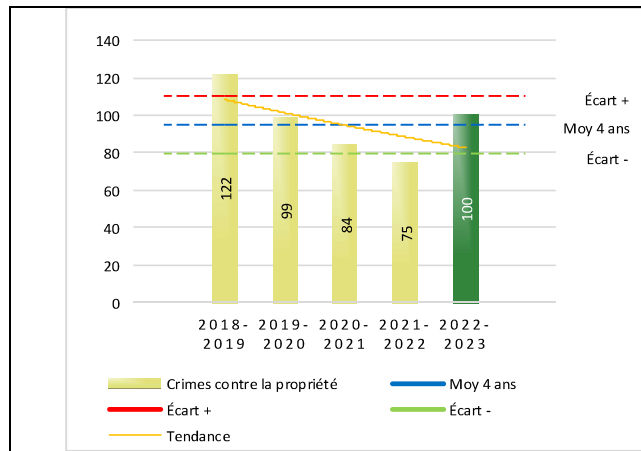
Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours des dernières années

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
2000- Crimes contre la propriété					
Incendies criminels	3	3	1	4	4
Introductions par effraction	19	20	8	2	12
Vols simples	52	34	18	18	26
Vols de véhicule	9	12	9	9	9
Recels	2	3	1	3	1
Fraudes	16	8	12	17	29
Méfais	21	19	35	22	19
Crimes contre la propriété :	122	99	84	75	100

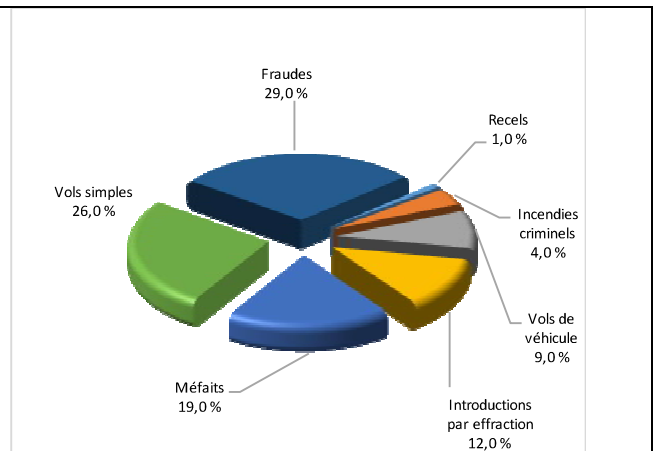
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années et portrait par catégories de crime contre la propriété pour l'année courante

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété



Graphique 13 : Catégories de crime contre la propriété



Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété des cinq dernières années.

Malgré la hausse observée dans l'année courante, les résultats se situent dans la zone d'écart moyen et demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 indique le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. Nous remarquons alors que les fraudes sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année.

Tableau 6 Autres criminalités et interventions sur le territoire au cours des dernières années

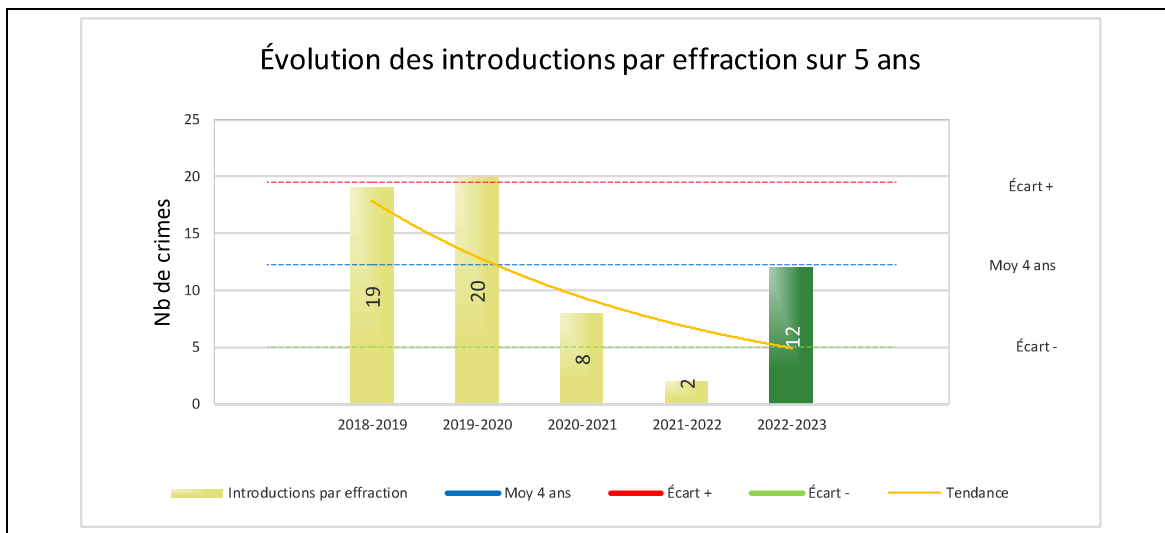
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Autres criminalités					
3000- Autres infractions au Code criminel ¹	12	19	23	20	21
4000 5000 - Loi régl. drogues et stupéfiants	18	5	8	13	7
6000- Infractions aux autres lois fédérales	0	0	1	2	0
7000- Infractions aux lois provinciales	9	44	35	17	34
Autres criminalités :	39	68	67	52	62
Activités policières					
A- Assistances	31	23	70	136	31
B- Permis	4	3	1	7	5
E- Enquêtes	36	52	42	66	43
F- Événements relatifs à la RACJ ²	4	2	10	6	7
P- Objets perdus ou trouvés	2	11	8	9	10
R- Interventions policières ³	131	98	158	138	121
V- Véhicules retrouvés ou remisés	9	19	32	30	24
X- Interpellation, observation et autre	14	43	38	78	9
Activités :	231	251	359	470	250
Total criminalité et activités :	478	483	572	666	497

1 La catégorie « Autres infractions au *Code criminel* » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de pornographie juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.

2 La Régie des alcools, des courses et des jeux.

3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.

GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES



Le graphique 14 démontre que le nombre d'introductions par effraction de cette année est légèrement inférieur au nombre moyen de 13 depuis les quatre dernières années.

Ce type de crime présente néanmoins une augmentation par rapport aux deux années antérieures. Cette variation peut s'expliquer par le contexte atypique de cette période marquée par la pandémie. En effet, les mesures de confinement et la hausse du télétravail ont fait en sorte que les citoyens sont demeurés davantage à la maison.

OPS VULCAIN – COVID-19

La dernière année a été marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19.

Depuis mars 2020, les impacts de celle-ci ont été nombreux sur l'ensemble de la population et également sur le travail des policiers. Ces derniers ont fait preuve d'une adaptation constante en fonction des différentes mesures sanitaires en vigueur du Gouvernement du Québec. En effet, la Sûreté du Québec a géré les différentes étapes de cette crise en étroite collaboration avec la Santé publique et de nombreux autres partenaires.

Ceci dit, veuillez noter que l'opération Vulcain a pris fin le 8 novembre 2022.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE / JEUNESSE⁵

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire. Elles doivent donc être distinctes des informations insérées dans la section « Prévention » au début du rapport annuel.

Le nombre d'élèves rencontrés dans le tableau suivant est en lien avec les dossiers d'enquête ou de tous types de rencontres.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE / JEUNESSE	Année courante
Nombre d'enquêtes relatives au PIMS	25
Nombre d'élèves rencontrés	50
Nombre d'établissements scolaires où une enquête a eu lieu	3
Nombre d'établissements scolaires sur le territoire	6

⁵ La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par des unités de soutien régionales ou de mesures d'urgence au cours de l'année. Voici les détails de ces interventions.

- Durant l'été 2022, l'équipe équestre a effectué environ 84h de patrouille dans la Municipalité d'Oka, pour de la surveillance et de la visibilité dans les différents secteurs, en plus de quelques opérations en sécurité routière.

Interventions récréotouristiques, avec ou sans l'équipe multidisciplinaire de Saint-Donat :

- En mai 2022, 1 patrouille en VTT a été effectuée dans le parc national d'Oka (Surveillance d'environ 3h).
- Durant l'été 2022, 15 patrouilles nautiques ont été effectuées sur le territoire, réparties sur le Lac des Deux-Montagnes et le secteur près de la plage d'Oka. Plusieurs interceptions et constats ont été émis, en plus des 61 avertissements nautiques et 3 expulsions.
- En janvier, 1 opération en motoneige a été effectuée conjointement avec le Service de police de la Ville de Mirabel. Au total, 50 interceptions, 10 avertissements et 5 constats ont été émis.

ACTIVITÉS DIGNES D'INTÉRÊT ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Voici les activités dignes d'intérêt et les événements majeurs ayant eu lieu au cours de l'année et qui n'ont pas été mentionnés dans les sections précédentes.

- Interception d'un véhicule lors d'une patrouille à proximité du territoire de Kanesatake. Une forte odeur de tabac émane de l'habitacle et plusieurs sacs en plastique sont partiellement dissimulés à l'arrière du véhicule. Au total, 23 200 cigarettes de contrebande saisies lors de cette perquisition surprise.

La Sûreté effectue une révision de courtoisie pour ce rapport.